

# PLAN DE LA RÉUSSITE

2018 – 2023



# NOTRE CÉGEP ET LA RÉUSSITE

## ENGAGEMENT

Démonstration d'un esprit d'initiative et d'une participation active à son projet de formation

## COMPÉTENCE

Acquisition d'habiletés et d'attitudes variées, adaptées aux exigences de la société actuelle

## AUTONOMIE

Développement du sens des responsabilités et de la capacité à comprendre et à assumer ses obligations

## RÉUSSITE

***Le Plan de la réussite 2018-2023 présente les mesures instaurées par le Cégep de La Pocatière<sup>1</sup> pour favoriser la réussite de l'étudiant<sup>2</sup>, non seulement par l'obtention de résultats scolaires satisfaisants, mais par son accomplissement social et personnel.***

Ce document vise à faire connaître ces mesures auprès des étudiants et à mobiliser tous les acteurs de la communauté collégiale autour de la réussite dans son caractère multidimensionnel.

Son contenu, inspiré du plan de la réussite précédent, est le reflet de consultations auprès de plusieurs membres du personnel et d'étudiants. Bonifié par le bilan des actions des dernières années, le plan actuel reste fidèle aux valeurs de notre projet éducatif.

<sup>1</sup> Dans le présent document, les termes Cégep et Cégep de La Pocatière désignent à la fois le Cégep de La Pocatière et le Centre d'études collégiales de Montmagny.

<sup>2</sup> L'utilisation du terme générique masculin a pour but d'alléger le texte. Elle ne porte aucun préjudice.





Fort de sa longue histoire éducative et de sa constante préoccupation de former des citoyens performants et accomplis, le Cégep met de l'avant sa propre définition de la réussite :

# RÉUSSIR

**C'EST SE FIXER DES OBJECTIFS, S'ENGAGER CONCRÈTEMENT  
DANS SON PROJET DE FORMATION, PROGRESSER ET  
SE DÉPASSER.**

# NOS ÉTUDIANTS

***Le Cégep accueille annuellement près de 1 000 étudiants à l'enseignement régulier. Globalement, la moitié provient de la Côte-du-Sud et du Kamouraska; l'autre moitié est formée d'étudiants qui arrivent de diverses régions du Québec, du Nouveau-Brunswick et de pays francophones. À la formation continue, le nombre d'étudiants inscrits aux formations créditées fluctue selon les années, mais la moyenne des dernières années donne un résultat d'environ 400 par an.***

À l'ère de la mondialisation et avec l'accroissement des activités à distance, nous croyons que nos étudiants partagent les mêmes réalités que leurs compatriotes d'autres collèges et d'autres régions: conciliation travail-études ou travail-famille, besoins de soutien à l'apprentissage, difficultés reliées à l'éloignement des proches, numérisation de l'environnement, intérêt pour le développement durable, anxiété face à l'avenir, etc.





Les mesures proposées dans le *Plan de la réussite 2018-2023* prennent en compte ces multiples réalités ainsi que les données compilées dans nos tableaux de bord annuels. Au moment de rédiger ce plan, près de 10% exercent des sports d'excellence, un pourcentage relativement semblable vient de l'international et environ 15% des étudiants reçoivent des services adaptés<sup>3</sup> au Cégep de La Pocatière. Les efforts de recrutement que nous poursuivrons au cours des prochaines années laissent toutefois présager que le pourcentage d'étudiants internationaux pourrait augmenter d'ici la fin de ce plan.

Le *Plan de la réussite 2018-2023* a donc été élaboré dans l'objectif de contrer les obstacles possibles à la réussite rencontrés par toutes nos clientèles, en offrant les mesures les mieux adaptées aux situations vécues par chacun.

Le tableau qui suit indique, pour chacun de nos objectifs, les mesures et les services préconisés par le Cégep pour favoriser la réussite de tous nos étudiants.

<sup>3</sup> Cette statistique se situe à environ 10% pour le Centre d'études collégiales de Montmagny.

# ENGAGEMENT AUTONOMIE COMPÉTENCES

LES VALEURS AU COEUR  
DE NOS ACTIONS

## 1 SUSCITER ET RECONNAÎTRE L'IMPORTANCE DE L'ENGAGEMENT

- ▶ Accueil dynamique des étudiants
- ▶ Distinctions multiples et activités de reconnaissance de la performance scolaire et de l'implication étudiante
- ▶ Milieu de vie sain, sécuritaire, agréable et adapté aux besoins
- ▶ Accompagnement et soutien à l'implication dans des projets à l'échelle locale, nationale et internationale
- ▶ Encouragement et encadrement de projets issus du développement durable
- ▶ Sentiment d'appartenance renforcé





## 2 DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DANS UNE APPROCHE POSITIVE, CRÉATIVE ET RESPONSABLE

- ▶ Proximité et disponibilité des enseignants et du personnel
- ▶ Approche concertée et personnalisée dans l'accompagnement des étudiants
- ▶ Mesures diagnostiques et dépistage d'étudiants avec des besoins particuliers
- ▶ Mesures facilitant le passage du secondaire au collégial ou le retour aux études
- ▶ Bilans fréquents et variés des apprentissages
  - ▶ Centres d'aide et d'apprentissage
  - ▶ Mesures adaptées de soutien à l'apprentissage

- ▶ Offre de formation reconnue pour sa qualité
- ▶ Activités pédagogiques innovantes et stimulantes
- ▶ Ressources et équipement adaptés aux besoins actuels
- ▶ Activités d'apprentissages ancrées dans le milieu et le marché du travail
- ▶ Développement d'aptitudes facilitant l'adaptation aux études universitaires
- ▶ Épreuves synthèses de programme variées et mobilisantes
- ▶ Proximité avec plusieurs milieux de recherche reconnus
- ▶ Intégration de compétences numériques

## 3 ÉVOLUER DANS UN MILIEU DE VIE FAVORABLE À L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES



# MISE EN OEUVRE ET SUIVI

La Direction des études voit à la réalisation du *Plan de la réussite 2018-2023* par différents mécanismes de suivi. D'une part, elle assure la vitalité du comité de la réussite qui œuvre de façon permanente et qui se penche sur diverses questions concernant le bien-être de nos étudiants, le développement de leur plein potentiel et l'atteinte de leurs objectifs de formation. D'autre part, la Direction des études veille à la réalisation des plans de travail annuels des différents services, programmes, départements et centres d'aide dans lesquels sont intégrés les objectifs de ce plan.

Dans sa forme synthèse, le *Plan de la réussite 2018-2023* dresse les grandes orientations et présente les mesures instaurées par le Cégep. Néanmoins, il incombe à chaque service, programme, département et centre d'aide de produire un plan d'action pour la période correspondant à la durée du *Plan de la réussite 2018-2023*. Ce plan d'action est approuvé par la Direction des études qui, à son tour, assure qu'il soit mis en œuvre dans chaque unité et qu'il soit révisé annuellement.

Toutefois, il est essentiel de préciser que l'atteinte des objectifs du *Plan de la réussite 2018-2023* requiert la mobilisation de toute la communauté collégiale, de l'étudiant au personnel de soutien, car nous croyons que les actions de tous jouent un rôle déterminant en regard de la réussite de l'étudiant. Cette mobilisation permet la création d'un milieu d'études et de vie favorable à l'atteinte des trois objectifs cités précédemment.

Le *Plan de la réussite 2018-2023* s'inscrit dans une orientation essentielle du *Plan stratégique 2018-2023* du Cégep de La Pocatière. Les cibles et les indicateurs témoignant de l'atteinte du plan de la réussite y ont été intégrés. Ainsi, le plan stratégique garde le cap sur sa mission première : assurer la réussite des étudiants.

« **Notre milieu de vie,  
notre réussite** »

